



Fiche de candidature

Éveil 2021-2022

INFORMATIONS CONCERNANT LE RESPONSABLE LÉGAL*

Civilité : Mme M.

NOM :

Prénom :

Tél mobile : _____ Email :

INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT*

Civilité : Mme M.

NOM :

Prénom :

Né(e) le : ___ / ___ / _____ à Département : ___

Adresse pendant l'année scolaire :

Code Postal : _____ Ville :

Scolarité de l'enfant (hors ENM) :

Nom et adresse de l'établissement scolaire :

.....

Classe fréquentée dans cet établissement en 2021-2022 :

Merci de cocher ci-dessous l'atelier pour lequel l'enfant candidate :

Attention : un seul choix possible

Enfant né(e) en 2015 ➡ Éveil chant et danse Éveil Musique 1^{ère} année

Enfant né(e) en 2014 ➡ Éveil Chœur

Enfant né(e) en 2013 ➡ Éveil Musique 3^{ème} année

Cette fiche de candidature dûment remplie est à renvoyer par mail à scolarite@enm-villeurbanne.fr impérativement **avant le 18 juin 2021**, accompagnée :

- d'une copie de **pièce d'identité** de l'enfant (carte d'identité, passeport, ou du livret de famille).
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de trois mois (facture d'eau, gaz, électricité ou quittance de loyer) d'un des responsables légaux de l'enfant

Les dossiers incomplets ou non rendus dans les délais ne seront pas étudiés.

Une priorité est accordée aux candidats **résidents à Villeurbanne**.

L'ordre d'arrivée n'est pas un critère de sélection.

Afin de garantir l'équité entre les enfants, un tirage au sort sous contrôle d'huissier sera organisé si le nombre de candidatures villeurbannaises dépasse la capacité d'accueil.

La liste des admis sera consultable à partir du 2 juillet 2021 à l'ENM (sur la vitrine extérieure) et sur notre site www.enm-villeurbanne.fr.

Des frais de dossier de 30€ seront facturés aux candidats admis en sus des droits d'inscription.

L'Ecole Nationale de Musique traite les données personnelles recueillies dans ce formulaire pour le suivi et la gestion des candidatures à l'éveil musical et effectuer des statistiques. Il a pour base légale la mission d'intérêt public. Ce traitement est destiné au personnel de la Direction, au service des inscriptions, aux enseignants de l'ENM et au personnel habilité de la ville de Villeurbanne. Les données sont collectées pour une durée de de 10 ans et ce conformément à la réglementation en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation à ces données. Pour exercer ses droits, contactez le Service scolarité de l'ENM ou notre Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : ENM de Villeurbanne, Délégué à la protection des données, 46 cours de la république 69100 Villeurbanne ou par e-mail dpd@mairie-villeurbanne.fr.

En cas de réclamation vous pouvez aussi saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL.